

Déc. 2017/N° 3



# Patrick CHAIZE Sénateur de l'Ain

En action

#### Le point avec Patrick Chaize :

### « Je crois en la commune. »

## Que vous inspire l'élection d'Emmanuel Macron?

Le nouveau Président de la République concentre presque l'ensemble des pouvoirs pour réformer. Dans ce contexte sensible et particulier, le Sénat tient un rôle majeur, tout comme les collectivités locales. La majorité sénatoriale doit se montrer à la fois vigilante et constructive.

## Que pensez-vous de la suppression de la réserve parlementaire ?

Je la déplore. C'est une décision dogmatique qui aggrave la fracture territoriale. La suppression définitive de la réserve parlementaire, que le Sénat avait proposé de remplacer par une «dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements», va pénaliser les investissements réalisés par les plus petites communes. Cette suppression est surtout une opération comptable, habillée de moralisation de la vie publique. Elle permet à l'État d'économiser des centaines de millions d'euros sur le dos des communes. Faites le calcul: en 3 ans, j'ai attribué 430 780 € à 67 projets portés par des communes de l'Ain.

# Peut-on supprimer 300 millions d'euros de dotations aux collectivités en 2017?

La brutalité de cette annulation fragilise quartiers et territoires ruraux. La conférence nationale des Territoires, dont le 1er acte s'est tenu au Sénat en juillet, a entendu le Président de la République décliner ses projets, laissant beaucoup d'espoirs déçus. Après 27 milliards d'euros de dotation en moins en cumulé sur le quinquennat Hollande, Emmanuel Macron demande aux collectivités encore 13 milliards d'économies d'ici la fin de son quinquennat. Le décret de juillet annulant les crédits de 2017 pour le financement de la DETR est venu

affaiblir les territoires et les communes qui en bénéficiaient.

## Quelle est la place de la commune dans le défi territorial?

La fracture territoriale ne cesse de se creuser. Je crois en la commune et en la nécessité de préserver son autonomie financière. Je crois qu'aucun élu local n'est de trop. Je crois que la France a plus que jamais besoin de l'engagement des élus et de leur dévouement au service de nos concitoyens. Il faut aller chercher les économies ailleurs.

## N'y a-t-il pas un problème de méthode?

Oh, que si ! Je vais prendre deux exemples parlants : pour les collectivités, la sortie brutale et sans préavis des contrats aidés est source de difficultés. Je regrette cette décision, en particulier sur la forme.

L'exonération de la taxe d'habitation (TH) est une réforme précipitée. Elle ajoute de l'injustice à l'injustice et pose des problèmes, y compris d'ordre constitutionnel : si la TH est injuste, pourquoi ne pas en exonérer 100 % des redevables plutôt que 80 %, concentrant 9 milliards d'euros à payer par 20 %? Dans 7300 communes, moins de 5 habitants seulement et dans 500 communes, un seul continueront de la payer et financeront seuls les services publics. C'est une rupture d'égalité. Il aurait été plus sage de travailler à une vraie réforme de la fiscalité locale qui préserve les ressources des communes, le pouvoir des taux, le dynamisme lié à la démographie et le lien direct entre l'habitant et le territoire.



#### **Garder le contact**

« Je viens de passer trois années constructives, enrichissantes, passionnantes. Depuis mon élection au Sénat en octobre 2014, je n'ai cessé de garder le contact avec vous pour m'imprégner de la diversité de nos territoires.

En démissionnant de mon mandat de maire, j'ai fait ce que la loi sur le cumul des mandats exigeait. Choix difficile, incompréhensible pour un sénateur, l'élu des collectivités territoriales. C'est une erreur qui peut nous couper des réalités de terrain. Ceci ne m'empêchera pas de garder le lien et de défendre avec énergie vos dossiers et vos projets. Le Sénat garantit l'équilibre des pouvoirs, le respect des territoires, l'efficacité du travail parlementaire. Je sais que vous en êtes aussi persuadés que moi. »

#### Sommaire



Activité parlementaire au Sénat : une année d'engagements



Activité parlementaire sur le terrain : au plus près des élus de l'Ain



La Haute assemblée au palais du Luxembourg



Intervention en séance des questions d'actualité au Gouvernement

# Mon tableau de bord

depuis octobre 2014 :

- 37 mois de mandat
- 4 rapports écrits
- 82 propositions de loi ou de résolution signées
- 47 questions au Gouvernement
- 1454 amendements signés : je suis l'auteur de 105 d'entre eux
- 110 interventions longues
- 159 interventions longues dans l'hémicycle

#### Du bon usage de la réserve parlementaire 2017

# Focus sur quelques textes votés au Sénat :

- Loi pour la confiance dans la vie politique : premier texte du quinquennat, le Parlement a adopté dans l'été, les projets de loi « Rétablir la confiance dans la vie politique », avec l'objectif de moraliser la vie publique et de renforcer le lien entre les citoyens et leurs représentants. S'il est regrettable que le Gouvernement et sa majorité aient rejeté la proposition de création d'une dotation de soutien à l'investissement réservée aux communes, en substitution de la réserve parlementaire, plusieurs dispositions ambitieuses ont toutefois été introduites par le Sénat, dont :
- création d'un registre des déports pour les ministres confrontés à un conflit d'intérêts,
- définition des conditions de prise en charge des frais de réception et de représentation des membres du Gouvernement,
- droit au compte bancaire des candidats aux élections.
- publication en open data des comptes des partis politiques,
- indemnité représentative des frais de mandat (IRFM) des parlementaires : nouveau dispositif de « remboursement » ou de « prise en charge directe » des frais.
- Proposition de loi pour le maintien des compétences « eau » et « assainissement » dans les compétences optionnelles des communautés de communes et communautés d'agglomération :

Nous avons adopté au Sénat, en février 2017, une proposition de loi prévoyant le maintien

des compétences « eau et assainissement » dans les compétences optionnelles des communautés de communes et des communautés d'agglomération.

Il s'agissait de répondre à une attente forte des Maires, consistant à corriger une des erreurs contenues dans la loi NOTRe et à donner plus de libertés aux communes. Cette proposition pragmatique tenait compte de la réalité de la vie quotidienne des élus locaux. Or, c'est avec un grand étonnement que nous avons constaté au Sénat, que l'Assemblée nationale avait rejeté ce texte. Le Premier ministre vient d'annoncer un projet de loi qui devrait reprendre les principes de la proposition que nous avons faite au Sénat. Celui-ci permettrait à une minorité de blocage (suivant le même principe que pour les PLUi) de rejeter le transfert. À ce jour, nous en attendons la teneur.

- Proposition de loi relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites: le Sénat a adopté ce texte le 31 octobre 2017. Il vise à aider les collectivités locales et leurs groupements dans leur mission d'accueil des gens du voyage. Il clarifie le rôle de l'État et des collectivités dans cette mission, modernise pour rendre plus efficaces les procédures d'évacuation, et renforce les sanctions pénales en cas d'installations illicites. Le Sénat continuera à porter la voix des élus locaux, afin de garantir un juste équilibre entre les obligations incombant aux personnes itinérantes et celles des collectivités locales. Vous pouvez compter sur ma vigilance à cet égard.

## *≽* Boissey



Ses mandats de conseillère régionale et de troisième viceprésidente de sa communauté de communes n'ont pas éloigné Andrée Tirreau des réalités de son village. Boissey est une commune qui a beaucoup changé, dans un Val de Saône sous pression. La nécessité de numéroter et de faire évoluer la dénomination des rues a été l'occasion pour le conseil municipal de l'arpenter de plus près (cadastre à l'appui et quitte à en découvrir quelques détails inconnus), au contact de la population pour être sûr de ne pas commettre... d'impairs! Madame le maire a pris plaisir à animer ce travail de mémoire locale et d'avenir satellitaire, GPS et distribution postale obligent.

La moitié de la dépense a été assurée par ma réserve parlementaire 2017.







L'Assemblée générale 2017 des maires de l'Ain à Ainterexpo

#### Inauguration

#### Un extrait de mes travaux parlementaires

#### Très haut débit

J'ai réalisé conjointement avec Hervé Maurey, président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable un rapport d'informations intitulé : « Le très haut débit pour tous en 2022 : un cap à tenir »

Disposer d'une couverture numérique satisfaisante est une priorité pour nos concitoyens et pour nos territoires. Il s'agit autant d'une exigence d'égalité que d'une nécessité en termes de développement, d'attractivité et de qualité de vie.

#### Zone fibrée

Le statut de la zone fibrée a été enfin validé au Journal officiel. Issu d'un amendement que j'avais déposé dans le cadre de la loi Macron, le but de ce statut est d'accélérer l'adoption de la fibre optique sur les territoires moins denses et de faire en sorte que les abonnés au réseau cuivre migrent vers les infrastructures à très haut débit en fibre optique. Outre le fait que ce statut est censé enclencher un cercle vertueux d'établissement et d'exploitation qualitatifs de réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné, il s'agit aussi d'un élément de langage pour favoriser la communication auprès du grand public.

## Couverture numérique des territoires

L'avis de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) confirme les orientations du Sénat.

Répondant à une saisine que le Président du Sénat Gérard Larcher et moi-même avons effectuée en août 2017, l'ARCEP a souligné « l'impérieuse nécessité d'accélérer la couverture numérique des territoires, tant dans un objectif de cohésion que de compétitivité ».

# En matière de contrôle du gouvernement

Je pose régulièrement des questions aux ministres pour apporter des réponses concrètes aux situations problématiques dont je suis saisi (collectivités, associations, entreprises, fédérations...). Retrouvez ci-après quelquesunes de mes questions de l'année :

- mise en œuvre du plan « préfectures nouvelle génération » et délivrance des cartes nationales d'identité
- lutte contre le démarchage téléphonique
- retraite anticipée des travailleurs handicapés
- développement de la pratique du « spoofing » téléphonique (usurpation de numéro).
- dissolution de syndicats intercommunaux lors de la création d'une nouvelle communauté de communes
- baisses tarifaires des actes de radiologie et d'imagerie médicale
- responsabilité des communes et accidents climatiques
- couverture du territoire en fibre optique
- difficultés rencontrées par les étudiants en orthophonie
- caisses de retraite des professions libérales
- aides aux agriculteurs
- contrats aidés
- accompagnement des personnes âgées
- cadre juridique de l'éclairage public
- pouvoir d'achat des retraités
- revalorisation des retraites agricoles
- droit applicable en matière de legs
- accompagnement des collectivités dans la lutte contre la prolifération du moustique tigre

Retrouvez l'intégralité de mes questions et des réponses associées sur mon site www.patrick-chaize.fr

#### Trois propositions de loi

Je viens de déposer trois propositions de loi (PPL) dont j'attends l'inscription à l'ordre du jour du Sénat :

- PPL tendant à favoriser la stabilité des conseils municipaux : l'application progressive, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, de l'interdiction de cumuler des fonctions exécutives locales et un mandat de parlementaire national ou européen, a mis en lumière des difficultés, d'où ce texte qui vise à apporter les correctifs nécessaires.
- PPL tendant à sécuriser et à encourager les investissements dans les réseaux de communications électroniques à très haut débit : l'objectif de ce texte est de mieux sécuriser les investissements engagés dans les projets de déploiement de réseaux « fibre optique », qu'ils soient privés ou publics. Ce texte comporte notamment un volet mobile, destiné à faciliter et à soutenir les investissements avec comme seule perspective d'éradiquer au maximum les très fortes insatisfactions actuelles des utilisateurs.
- Proposition de loi tendant à préserver et encourager la capacité hydroélectrique des moulins.

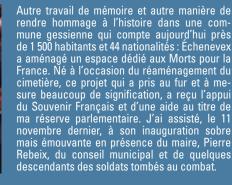


#### Accompagnement des communes





L'appui que j'ai apporté à l'ouverture d'un Point Poste est venu conforter le travail patient d'une commune haut-bugiste qui veut rester attractive. En 2016, un commerce rouvrait sous la formule d'un multiservice bar-tabac. À force de voir les agences postales fermer alentour, Le Poizat-Lalleyriat s'est mis en tête d'avoir sa "Poste " bénéficiant de l'amplitude horaire, de la souplesse et de la proximité du multiservice. Comme pour Villars-les-Dombes l'an dernier, je suis intervenu directement auprès du président directeur général de La Poste pour accélérer un dossier qui tardait. Le Point Poste ouvrira en janvier 2018.





de la MARPA de Saint-Julien-sur-Reyssouze

Lors du Printemps des vins du Bugey à Bourg-en-Bresse

#### **Un message** de Gérard Larcher

« Élu en 2014, Patrick Chaize a pleinement trouvé ses marques au Sénat où il fait entendre avec force la voix du département de l'Ain. Pilier de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable dont il est devenu vice-président, il s'est particulièrement investi sur les enjeux numériques en veillant constamment à défendre l'équilibre des territoires. La couverture numérique des territoires est un enjeu majeur pour notre pays! Le Sénat a été force de propositions et Patrick Chaize y a beaucoup contribué, en menant des travaux de contrôle, en qualité de rapporteur de certains textes et en proposant des amendements ou des propositions de loi. Son action est reconnue et contribue au rayonnement du Sénat. Patrick Chaize exerce pleinement la fonction de représentation des territoires qui est une des missions majeures du Sénat!»

Gérard Larcher, Président du Sénat

sur



Le 24 septembre, 162 000 élus locaux étaient appelés aux urnes pour renouveler les 170 sièges de sénateurs, issus de 44 départements, et les sénateurs représentants les Français établis hors de France (6 sièges). Le 2 octobre 2017, Gérard Larcher a été réélu Président à une large majorité. Une bonne nouvelle pour la France des territoires car Gérard Larcher s'est affirmé depuis longtemps comme le garant du respect des équilibres territoriaux et institutionnels de notre pays.

#### Le bilan de la mandature 2014-2017

- Quatre engagements respectés :
- L'exigence parlementaire : de nouvelles méthodes de travail pour mieux faire la loi, contrôler et gérer le Sénat.
- L'exigence territoriale : faire entendre la voix des territoires en sauvegardant la place de la commune et du département comme échelons de proximité.
- > Faire rayonner le Sénat : l'institution a formulé des propositions sur les enjeux européens essentiels et a conduit des réflexions sur l'évolution de notre société.
- Reconquérir l'opinion : faire entendre sa voix grâce à une communication active, sur les réseaux sociaux, grâce à une présence médiatique forte et régulière.
  - · Les chiffres clés du travail parlementaire :
  - 63 %, c'est le taux d'amendements déposés au Sénat et repris par l'Assemblée nationale
  - 71 % des textes adoptés ont fait l'objet d'un accord entre l'Assemblée nationale et le Sénat
- 84,6 % des sénateurs présents lors des scrutins solennels
- 77,1 % des sénateurs présents pendant les questions d'actualité au gouvernement
- 81,3 %, c'est le taux de présence en commissions
  - Pour l'année parlementaire 2016-2017 :
  - 42 textes de loi adoptés
  - 21 % des textes de loi d'origine sénatoriale (25 % ont pour origine l'Assemblée nationale et 54 % le Gouvernement)
  - 5001 amendements déposés.

#### Assistance juridique



Gilbert Gros, maire de Chaleins depuis six mandats connaît bien son PLU, concu et modelé en fonction de sa commune. Il en connaît les règles, les avantages mais aussi les inconvénients. Ce sont des éléments indispensables quand on a des lotissements qui s'implantent, des locataires qui s'installent et des exploitants agricoles qui veulent continuer à vivre. C'est dans cet esprit que le PLU avait voulu protéger les zones agricoles comme les zones naturelles. La commune paie aujourd'hui ce choix vertueux qui rend impossible la transformation du bâti ancien dans ces zones. « Notre PLU n'est plus adapté à la loi NOTRe » explique le maire puisque les autorisations d'urbanisme sont refusées quand elles arrivent au contrôle de légalité. Mon aide juridique a permis de décrypter les dispositions légales et d'aider la commune dans ses démarches

Conscient des interrogations qui se multiplient au fil des nouveaux textes de loi, je suis à la disposition des élus de l'Ain pour leur apporter une assistance juridique relative à l'application des lois et à l'interprétation

Les demandes sont à m'adresser par écrit à : Patrick CHAIZE – 12, rue Paul Pioda – 01000 Bourg-en-Bresse

Toujours en lien avec vous



Site internet: www.patrick-chaize.fr

Twitter: @P\_Chaize

Facebook: https://www.facebook. com/patrick.chaize.10

Très attaché aux territoires de l'Ain et à ses 408 communes. vous pouvez compter sur mon total engagement et ma détermination pour me faire l'écho de vos préoccupations légitimes.

#### Au service des élus :

- je vous accompagne dans vos démarches,
- je vous représente et vous soutiens dans vos actions,
- je porte vos positions au niveau des instances départementales et
- je défends la spécificité des territoires de l'Ain et de ses communes, expression de la
- j'agis pour l'aménagement, le développement, le dynamisme économique et le maintien des services



verny dans la découverte du Sénat ; le 22 novembre 2017, à l'occasion du Congrès des maires de France, c'était au tour de nombreux élus de l'Ain. Ma carte d'identité

- **VONNAS**
- la Commission de développement durable du Sénat
- Membre de la délégation
- Membre de la Commission supérieure du numérique et des Postes (CSNP)
- haut débit »



pour donner la parole à chacun, comme ici avec les élus de la Communauté de communes Dombes-Saône-Vallée, le 14 juin 2017.

## Contacts

· Permanence parlementaire dans l'Ain 12 rue Paul Pioda - 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél.: 04.74.42.63.92 — Collaboratrices: Sandrine BERTRAND (s.bertrand@clb.senat.fr) et Flavie COMTET (f.comtet@clb.senat.fr) Palais du Luxembourg — 15 rue de Vaugirard — 75291 PARIS CEDEX 06 Courriel: p.chaize@senat.fr





Avec Mounir Mahjoubi Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique, dans le cadre des relations avec l'AVICCA dont j'ai été élu président le 28 novembre 2017.

L'actualité en action

# Territoires et numérique

Ayec Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires. J'ai été élu vice-président au Sénat de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. Elle traite de la transition écologique, du changement climatique, des questions d'environnement et de prévention des risques, de la mobilité, des infrastructures et des transports.



Réunion sur le thème de la téléphonie mobile avec les élus du Bugey le 17 mars 2017.



Inauguration du Musée «Trévoux et ses trésors», le 8 septembre 2017



Réunion avec les élus de Corcelles, le 3 février 2017.



Congrès de la Fédérațion des associations de sauvegarde des moulins à Étrez, le 12 mai 2017.



tembre 2017, parc d'activités implanté par la Communauté de communes à Virignin.



d'Ambérieu-en-Bugey figure parmi les 15 sites français dont la restauration est soutenue par la Fondation du patrimoine. Une exposition lui a été consacrée sur les grilles du Sénat.